

Communiqué de presse – 25 janvier 2012 - 17h30

La foncière logistique ARGAN intègre le compartiment B

NYSE Euronext a annoncé avoir pris la décision de transférer le titre de la foncière ARGAN (ISIN FR0010481960) du compartiment C au compartiment B, qui comprend les sociétés listées ayant une capitalisation boursière supérieure à 150 millions d'euros. Cette décision prendra effet à compter de la séance de bourse du 26 janvier 2012.

Le titre Argan est également inscrit aux indices CAC All-Tradable et CAC small.

Calendrier financier 2012 (diffusion du communiqué de presse après bourse)

- 1^{er} février : Résultats annuels 2011
- 30 mars : Assemblée Générale
- 2 avril : Chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2012

A propos d'Argan



Fondée en 1993, ARGAN est une foncière spécialisée en immobilier logistique qui maîtrise l'ensemble de la chaîne de création de valeur. Son positionnement de développeur-investisseur lui offre un profil unique et une expertise reconnue sur ce secteur d'activité. Argan est cotée sur le compartiment B de NYSE-Euronext Paris (ISIN FR0010481960) et fait partie des indices CAC All-Tradable et CAC small. La foncière a opté pour le régime des SIIC au 1er juillet 2007.

Plus d'informations sur le groupe ARGAN sur argan.fr



Francis Albertinelli
Tél : 01 47 47 05 46
E-mail : contact@argan.fr

Citigate
Dewe Rogerson

Agnès Villeret – Relations investisseurs / Lucie Larguier – Relations presse
Tél : 01 53 32 78 95 / 84 75
E-mail : agnes.villeret@citigate.fr / lucie.larguier@citigate.fr